

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2125>



# Cachez cette crise de régime que je ne saurais voir

- La démocratie : un enjeu - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -



Date de mise en ligne : vendredi 24 mars 2023

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

**Déjà, en 2007, après le traité de Lisbonne, nous dénoncions des aspects antidémocratiques des institutions françaises** ( <https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1> ). Déjà, en 2014, nous insistions sur l'aveuglement volontaire des dirigeants qui ignoraient l'éléphant au milieu de la cour ( <https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article842> ).

Depuis lors, non seulement rien n'a changé, mais le discours des responsables et des médias qu'ils contrôlent continue de chercher à sauver ce qui peut l'être, à savoir des institutions qui permettent de contraindre un peuple très majoritairement hostile à un projet antisocial.

J'avais eu l'occasion d'échanger sur ces questions en 2019 avec Gérard Larcher, Président du Sénat. Aujourd'hui, la chose est devenue tellement évidente que des « experts reconnus » viennent au secours du régime en proposant de nouvelles institutions. Mais c'est pour mieux enterrer tout changement et contrôler les mouvements sociaux. Dans cette veine, j'ai récemment interpellé Dominique Rousseau, professeur de droit public, qui aspire à un rôle dans cette reconstruction ( <https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2123> ). Loin de répondre, il vient de faire une nouvelle tribune en ce sens dans Libération, confirmant son choix conservateur.

Il est plus que temps d'arrêter ces tentatives pathétiques dignes de l'orchestre du Titanic. Car si, oui, la démocratie est à reconstruire, la vraie question est de savoir qui la reconstruira. De droite comme de gauche, émanent des solutions partisans, oubliant que seul le peuple, en tant que corps politique constitué, est habilité à tenir ce rôle. C'est pour cela que nous appelons à l'élection d'une Constituante car elle est la forme juridique de la volonté du peuple. Encore faut-il que les citoyens refusent les faux espoirs que leur imposent les institutions actuelles et de nouveaux prophètes, prennent conscience de leur rôle et se saisissent de la question à partir des communes et des quartiers.

Car, comme le dit le philosophe Alain, « l'homme n'est heureux que de vouloir et d'inventer ».